



L'obligation scolaire à 18 ans : pourquoi, comment ?

Colloque les 14 et 15 janvier 2022
à l'École Normale Supérieure
48 bd Jourdan, 75014 Paris



GRDS

À l'heure où de nombreux discours politiques se targuent de faire de la jeunesse une priorité, quelques chiffres sont indispensables pour rappeler la situation des jeunes : si neuf jeunes sur dix sont toujours en étude à 18 ans, 20 000 quittent encore chaque année le système scolaire avant 16 ans, ce qui les expose bien plus que d'autres de leur génération au risque du chômage. En 2020, selon l'INSEE 13 % des jeunes de 15 à 29 ans, soit 1,5 million de personnes, n'étaient ni en emploi, ni en étude, ni en formation. Notre société ne peut s'accommoder de cette situation.

La CGT Éduc'action, le SNES-FSU et le GRDS (Groupe de Recherche sur la Démocratisation Scolaire) portent énergiquement depuis plusieurs années la revendication d'une scolarité obligatoire portée à 18 ans, une ambition partagée par d'autres organisations (politiques, syndicales, associatives...).

**Développer une culture commune exigeante,
accessible à toutes et tous, sur un temps long
pour laisser le temps aux apprentissages,
peut éviter qu'une partie de la jeunesse ne soit
assignée à l'échec.**

Sachant combien les difficultés d'apprentissage scolaire restent importantes et mal surmontées par toute une partie des élèves, un tel objectif exige bien entendu une profonde évolution de notre système éducatif, des moyens et personnels supplémentaires, une réflexion forte sur les contenus et pratiques d'enseignement.

L'attente de réussite scolaire, qui fait largement consensus pour les acteurs de l'Éducation, est aussi largement partagée par les familles, des études longues étant identifiées comme une protection contre le chômage et la précarité.

La scolarité obligatoire à 18 ans est donc une nouvelle étape dans ce processus indispensable de démocratisation des savoirs qui va de pair avec la vitalité sociale et démocratique de nos sociétés

D'autres pays l'ont déjà franchie (Portugal, Pays-bas). Cette revendication est ambitieuse mais réalisable pour construire l'École du XXI^e siècle.

Nos trois organisations vous invitent à un colloque pour débattre des enjeux de la scolarité obligatoire portée à 18 ans, de ses implications et de sa mise en œuvre les vendredi 14 et samedi 15 Janvier 2022 à Paris.

Ces deux journées ouvrent droit à autorisation d'absence pour formation syndicale pour les personnels de l'Éducation nationale : il suffit de déposer au plus tard le 14 décembre auprès de votre administration une demande de formation syndicale. Une inscription est par ailleurs requise pour vous accueillir dans les meilleures conditions.



Le programme

Vendredi 14 janvier

9h15

Ouverture

Les questions en débat et la nécessité d'en débattre

9h30 - 12h30

L'objectif de la scolarisation à 18 ans, première approche

Table ronde - L'intérêt et la signification du report à 18 ans pour les générations à venir et le monde de demain. Quels effets sur le marché du travail, sur le travail lui-même ? Un enjeu de civilisation ?

14h00 - 17h30

La nécessaire ambition d'une école plus efficiente

Table ronde - Comment parvenir à l'objectif d'une culture commune à 18 ans : maintenir et rapprocher les trois voies de la réussite ou instaurer un tronc commun ? Avec quelles implications pour de nouveaux contenus de scolarisation ?

Table ronde - Quel paradigme pédagogique mettre en œuvre pour parvenir à une amélioration générale des apprentissages cognitifs et à une intégration de masse des enfants des classes populaires dans une scolarité normale ?

Samedi 15 janvier

9h15

Présentation de la journée

L'ambition intellectuelle pour tous ? Interroger les apports de l'expérience et du déjà-là dans les quartiers populaires

9h30 - 11h30

Les apprentissages de la langue écrite

L'acquisition du lire-écrire : 100 % de réussite, une hypothèse réaliste ?

La formation d'un rapport réflexif à la langue chez les élèves et les besoins de la formation professionnelle des enseignants

14h00 - 16h00

Des ambitions à l'épreuve de la pratique au collège et au lycée

16h00 - 16h15

Conclusions et appel pour la scolarité obligatoire à 18 ans

Colloque préparé avec la participation de :